

Passeport Hospitalisation de Jour

✕ HORAIRES et JOURS DE PRESENCE par semaine :

L'hospitalisation de jour accueille les patients du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

Selon votre pathologie, vous êtes pris en charge :

- Soit à la journée complète (déjeuner inclus).
- Soit la matinée de 8h30 à 12h (déjeuner non inclus).
- Soit l'après-midi de 13h30 à 17h (déjeuner non inclus).

Chaque jour, à votre arrivée puis à votre départ, **vous devez impérativement vous présenter à l'accueil** afin que votre venue soit bien enregistrée. A cette occasion, un badge d'identification vous sera remis.

Toute absence programmée, pour raison personnelle ou médicale, doit être signalée auprès de l'infirmier(e) de l'hospitalisation de jour ou le secrétariat de votre médecin. En cas d'imprévu, prévenir le plus tôt possible, en appelant le standard de l'établissement (☎ 05.45.94.27.27).

Pour information, toute consultation médicale externe ne permettra pas une venue dans l'établissement ce jour-là.

✕ TRANSPORT :

Les secrétaires médicales peuvent gérer vos transports la première semaine lorsque vous sortez d'hospitalisation complète.

Pour les patients entrants à la suite d'une consultation, c'est à vous d'organiser votre transport. Pour cela vous pouvez :

- Venir par vos propres moyens ou vous faire accompagner
- Après validation médicale du médecin de l'établissement : venir avec un véhicule de la société de transport de votre choix. Vous contactez la société pour organiser votre venue et nous éditerons un bon de transport si nécessaire.

✕ ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE :

Le premier jour, après avoir réalisé les formalités administratives vous serez dirigé vers le bureau de l'infirmier(e) de l'hospitalisation de jour **qui est situé à Curie Rez-de-jardin.**

L'infirmier(e) vous explique l'organisation de votre prise en charge et la localisation des vestiaires.

Elle réalise le recueil de votre entrée.

Pensez à signaler vos allergies médicamenteuses et alimentaires et si vous nécessitez une alimentation thérapeutique (adaptée au diabète, avec une texture modifiée...etc.).

Le médecin réalise les prescriptions de rééducation.

Pour les patients qui viennent directement d'hospitalisation complète, le RDV avec l'infirmière n'est pas toujours nécessaire.

Votre rééducation : Si vous venez après votre séjour en hospitalisation complète, un thérapeute du plateau technique vous remettra votre planning pour l'hospitalisation de jour.

✕ CASIERS/ VESTIAIRES

Vous pouvez déposer vos effets personnels dans un casier fermant à l'aide d'une pièce de 1 euro ou d'un jeton type caddie, au premier étage de l'établissement.

✕ ESPACES DETENTE - REPOS ou CHAMBRE :

En dehors de vos heures de rééducation, plusieurs espaces sont à votre disposition :

- **L'espace détente** au rez-de-chaussée (**niveau 0**) entre l'accueil et le service Curie.
- **L'espace détente** au rez-de-jardin (**niveau -1**) avec : un babyfoot et des ordinateurs avec accès internet sont à votre disposition.
- **Un terrain de pétanque** et terrasse.
- Sur **prescription médicale uniquement**, une chambre peut être attribuée à Curie rez-de-jardin.

☒ TENUES – HYGIENE

Prévoyez des vêtements souples (survêtements, bermudas, shorts) et des chaussures de sport, si besoin une tenue de rechange.

Pensez à apporter une gourde/bouteille d'eau (des fontaines réfrigérées sont à votre disposition dans l'établissement).

Des douches adaptées sont situées dans le vestiaire du 1^{er} étage.

Si balnéothérapie, prévoyez un maillot de bain (les shorts sont interdits), un bonnet de bain, un peignoir et le nécessaire de douche. Si besoin un personnel aide-soignant peut vous aider pour la douche et l'habillage.

☒ MATERIEL – AIDES TECHNIQUES

Du matériel peut vous être prêté durant votre séjour, merci de le restituer au thérapeute qui vous l'a confié avant votre départ.

Si vous avez besoin d'une location ou d'une prescription d'aide technique (fauteuil roulant, déambulateur, cannes anglaise, etc.), le médecin effectuera la prescription. Si nécessaire, l'ergothérapeute vous aidera dans le choix de ce matériel auprès du fournisseur que vous aurez choisi.

☒ DEJEUNER

Pour les hospitalisations à la journée :

☞ Le repas est servi à 12 h en salle à manger (niveau -1).

☒ SUIVI INFIRMIER

Si des soins vous sont nécessaires, ils sont assurés par un(e) infirmier(e), dans une chambre de l'hospitalisation de jour situé à Curie Rez-de-jardin.

Si besoin, vous pouvez sonner depuis le vestiaire du 1^{er} étage (boitier d'appel près de la porte et dans les douches).

Les médicaments

Pensez à apporter vos ordonnances personnelles le jour de votre admission.

Si vous prenez votre déjeuner au CSSR, apportez vos médicaments de midi (si vous ne pouvez pas les gérer vous-même, un(e) infirmier(e) peut vous les préparer et vous les donner au moment du déjeuner).

Les soins infirmiers

Vos soins (injections, pansements...) sont réalisés à l'infirmierie de l'hôpital de jour à Curie rez-de-jardin à l'horaire convenu.

☒ CONDUITE A TENIR EN CAS DE PROBLEME AU DOMICILE (en dehors de votre présence en Hdj)

- Contacter son infirmier libéral
- Contacter son médecin traitant ou spécialiste/chirurgien

☒ Si URGENCE VITALE

- Appeler le 15 (SAMU).